

---

Publication

## **Enquête annuelle - Dépenses départementales d'action sociale en 2016 : des résultats en trompe l'oeil**

mai 2017

[Joachim Reynard](#)

Imprimer la page

Index

- [Insertion](#)
- [Soutien aux personnes handicapées](#)
- [Soutien aux personnes âgées dépendantes](#)
- [Protection de l'enfance](#)

Quelques semaines seulement après la clôture par les Départements de leur exercice budgétaire 2016, l'Odas présentait, mardi 30 mai 2017, les résultats de son enquête annuelle sur les dépenses départementales d'action sociale.

Alors que les besoins sociaux qui ne cessent d'augmenter avec le vieillissement de la population et la hausse du chômage, on s'attendait à un accroissement important des dépenses nettes d'action sociale des Départements. Or, avec 36,8 milliards d'euros en France métropolitaine pour 2016, leur progression est faible (+1,9%) et la situation est d'autant plus inédite qu'elle s'accompagne d'une progression encore plus faible de la charge nette (+1,3%). On pourrait alors espérer que s'éloigne le risque d'asphyxie financière d'un nombre important de Départements si souvent évoqué. Or il est peu probable que cette évolution favorable perdure. Car certains éléments qui expliquent cette année de répit sont d'ordre conjoncturel : baisse du nombre de bénéficiaires du RSA, augmentation des concours de la CNSA, maîtrise des dépenses de personnel. Analysons par grand domaine d'intervention ces évolutions.

**36,8 Md€**

de dépenses d'action sociale en 2016

**+ 1,9 %**

C'est le taux d'augmentation de la dépense d'action sociale départementales en 2016, un taux bien inférieur aux deux années précédentes.

**+ 1,3 %**

C'est le taux d'augmentation de la charge nette, soit la dépense une fois retranchée la participation de l'Etat au financement du RSA, de la PCH et de l'APA.

## Insertion

La dépense nette d'insertion s'élève à 10,17 milliards d'euros, soit 330 millions d'euros supplémentaires par rapport à 2015 (+ 3,4 %). **La dépense d'allocation RSA** qui représente plus de 90 % de cette dépense, s'élève à 9,49 milliards d'euros. Elle augmente à un rythme moindre que les années précédentes (+ 3,8 %, soit 350 millions d'euros supplémentaires). Cela s'explique par l'accroissement du montant moyen de l'allocation qui a été revalorisé à deux reprises (0,1 % en avril et de 2 % en septembre), car en revanche, le nombre de bénéficiaires a baissé (-72 870). Cette baisse résulterait essentiellement du passage à la prime d'activité qui remplace le RSA activité. En effet ce nouveau dispositif ne comprend pas de système d'ouverture automatique des droits au RSA. **Les autres dépenses d'insertion** (création d'emploi, accompagnement social...), d'un montant de 650 millions d'euros, continuent de diminuer (- 50 millions d'euros en 2016), essentiellement dans le champ de l'insertion professionnelle. Or, c'est là que devrait s'intensifier les efforts des Départements.

### Le Revenu de Solidarité Active



**- 72 870**

bénéficiaires du Revenu de solidarité active, en raison du passage à la prime d'activité

**+ 350 m€**

C'est la dépense d'allocation RSA supplémentaire en 2016, soit une progression 1,5 fois moins importante qu'en 2015.

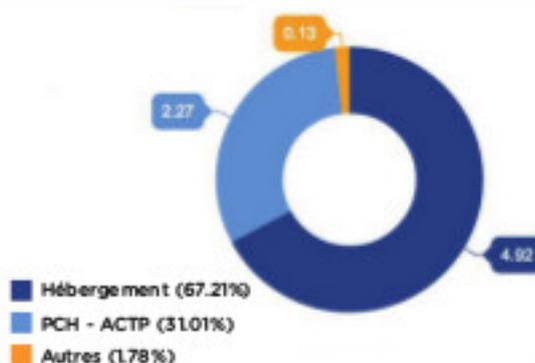
## Soutien aux personnes handicapées

La dépense nette de soutien aux personnes handicapées s'élève à 7,32 milliards d'euros, soit une augmentation de 190 millions d'euros (+ 2,7 %), contre 270 millions d'euros les années précédentes. Les concours de la CNSA restant stables, la charge nette totale du chapitre progresse d'autant, soit 190 millions d'euros. **La dépense d'hébergement**, qui constitue toujours les deux tiers de la dépense du chapitre, progresse de 2,3 %, soit 110 millions d'euros supplémentaires pour un total de 4,92 milliards d'euros. **La prestation de compensation du handicap (PCH)**, qui s'élève à 1,85 milliard d'euros, poursuit comme chaque année sa progression à un rythme soutenu (+ 5,7 %), essentiellement en raison de l'augmentation de 4,5 % du nombre de bénéficiaires (+ 11000, soit un total de 255 000 bénéficiaires en 2016).

### Le soutien aux personnes en situation de handicap

**4,92  
Md€**

C'est la dépense consacrée par les Départements à l'hébergement des personnes en situation de handicap.

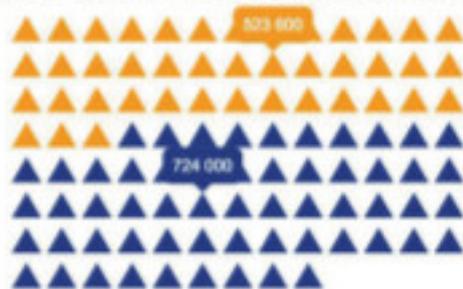


## Soutien aux personnes âgées dépendantes

La dépense nette de soutien aux personnes âgées dépendantes s'élève à 6,89 milliards d'euros, soit 120 millions d'euros supplémentaires par rapport à 2015 (+ 1,8 %). En ce qui concerne **l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)** à domicile, la dépense qui s'élève à 3,32 milliards d'euros en 2016 augmente de 80 millions (+ 2,5 %). Cette augmentation s'explique par le début de la mise en oeuvre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV) qui prévoit une revalorisation des plans d'aide d'APA à domicile. **L'APA en établissement** progresse de 50 millions d'euros (+ 2,1 % contre 3,1 % en 2015) pour atteindre 2,39 milliards d'euros. Ce ralentissement est probablement lié aux contraintes budgétaires imposées aux Ehpad, tandis que le nombre de bénéficiaires augmente (523 600 bénéficiaires, soit 6 500 de plus qu'en 2015). Par ailleurs, la dépense nette d'aide sociale à l'hébergement (1,30 milliard d'euros), qui représente 20 % de la dépense totale du chapitre, varie peu en raison de la stabilité du nombre de bénéficiaires (- 1,2%, soit 112 600 au total). A noter que pour la première fois, la charge nette de ce secteur diminue pour les Départements (passant de 5,06 milliards d'euros en 2015 à 4,85 milliards en 2016) car l'Etat a attribué un supplément de concours financier pour l'APA supérieur à l'augmentation de la dépense (voir tableau).

## Le soutien aux personnes âgées dépendantes

1 247 300 bénéficiaires de l'APA



■ Etablissement (41.97%) ■ Domicile (58.03%)

+ 120 m€

dépensés par les Départements en faveur des personnes âgées dépendantes

+ 330 m€

versés aux Départements par la CNSA pour anticiper la mise en oeuvre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement

## Protection de l'enfance

C'est sans précédent depuis la décentralisation. La dépense d'aide sociale à l'enfance n'augmente que de 40 millions d'euros pour atteindre 7,27 milliards d'euros (+ 0,6 %). **La dépense d'accueil** (6,08 milliards d'euros) représente près de 84 % du total de ce chapitre et augmente de 1,3 %. En 2016, 3600 jeunes supplémentaires ont été accueillis par rapport à 2015. Cette hausse est liée à l'accueil des mineurs (+ 5000) tandis que le nombre de jeunes majeurs pris en charge s'est à nouveau réduit (- 1400). **L'accueil en établissement** a progressé. La dépense a augmenté de 2 % pour atteindre 4 milliards d'euros, en raison notamment de l'accueil des mineurs non accompagnés (MNA). **Le placement familial** reste stable (2,19 milliards d'euros). Ceci s'explique en partie par les difficultés de recrutement d'assistants familiaux, métier souffrant d'une faible attractivité. **Les autres dépenses** qui concernent le soutien à domicile dont la prévention (1,2 milliard d'euros) continuent à baisser lentement (- 3,3 %). A noter que, malgré les difficultés financières, certains Départements ne renoncent pas à innover dans le domaine de la prévention. Cependant, sans un investissement conséquent dans ce champ, les Départements ne parviendront pas à limiter les prises en charge coûteuses et trop tardives pour être pleinement efficaces.

## La protection de l'enfance

6,08  
Md€

C'est la dépense consacrée par les Départements à l'accueil par l'aide sociale à l'enfance.



+ 3 600

jeunes accueillis par les Départements, notamment en raison de l'arrivée de MNA

[>>Télécharger la lettre de l'Odas « Dépenses départementales d'action sociale en 2016 : des résultats en trompe l'oeil »](#)

[>>Télécharger l'infographie « Les chiffres clés de l'action sociale départementale en 2016 »](#)

[>>Télécharger les données détaillées sur les dépenses d'action sociale départementale de 1984 à 2016.](#)

---

À télécharger...

[lettre de l'Odas De?penses de?partementales d'action sociale en 2016 - mai 2017.pdf](#)

[Infographie Odas - De?penses action sociale en 2016.pdf](#)

[odas-lettre finances odas 2017 - donnees detaillees.xlsx](#)